

Faisabilité de suivi de la dévalaison des anguilles au guideau dans le Rhône

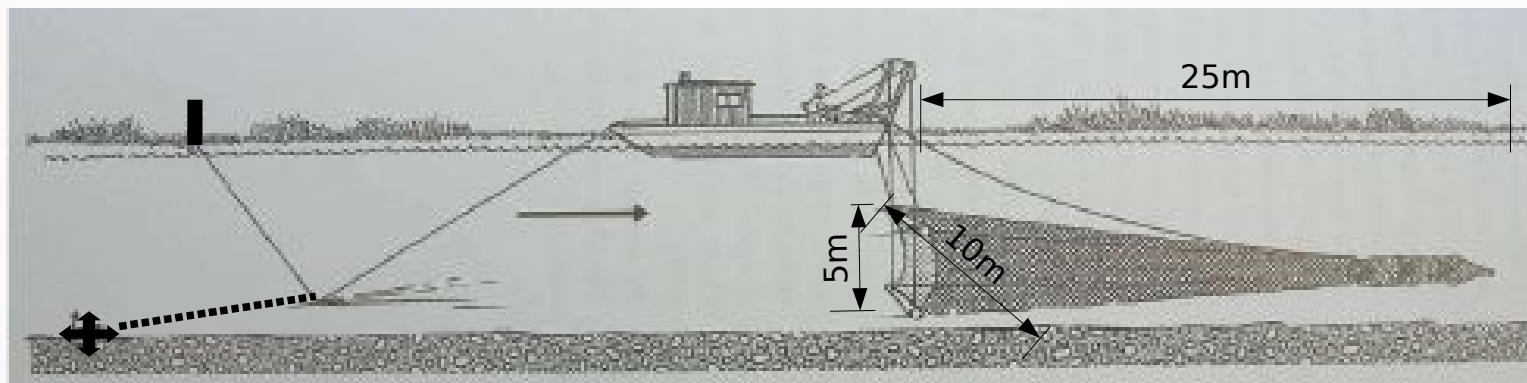


1. Contexte

- Mesures de réduction de mortalité des anguilles du R(CE) 1100/2007, du PGA et de la CGPM pour reconstituer le stock
- Manque de connaissance de la production en anguilles de l'axe Rhône malgré la taille du fleuve (1^{er} par le débit en France et 2^{ème} méditerranée)
- Besoins d'évaluer l'évolution de la population, d'orienter la gestion et de mesurer l'efficacité des politiques publiques
- Mutualiser les résultats (autres bassins, EDA, SUDOANG...)
- Proposition CONAPPED/AAIPPED Rh. aval d'utiliser la technique de pêche professionnelle au guideau
- Inscription d'une étude faisabilité dans le Plagepomi

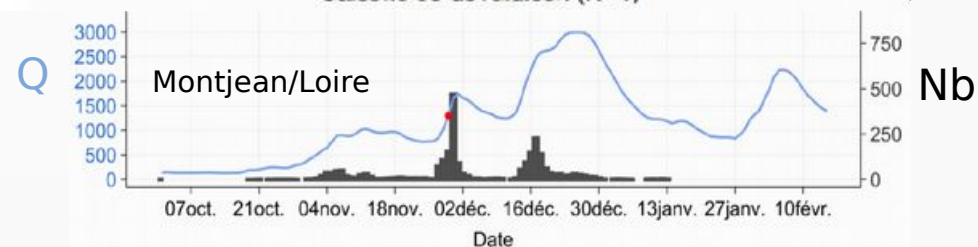
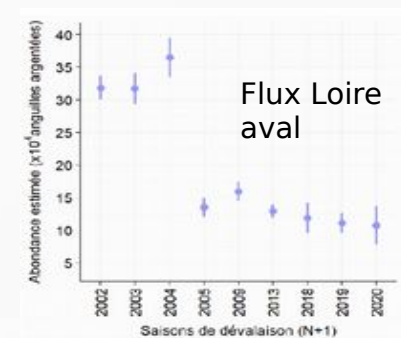
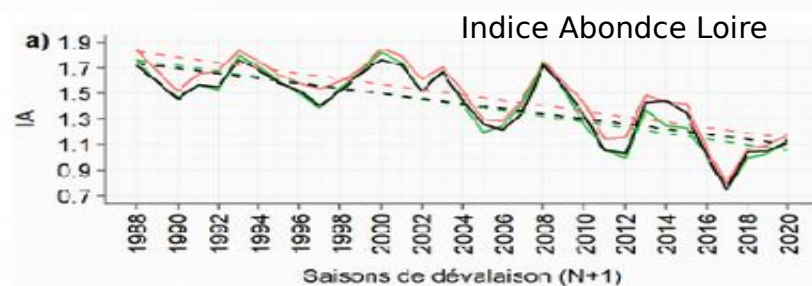
2. Technique

- Technique de pêche professionnelle au guideau recommandée en grands fleuves (INDICANG)
- Echantillonnage pratiqué essentiellement la nuit, durant les périodes de crues accompagnées le plus souvent de conditions météorologiques dépressionnaires



3. Objectif global

- Faisabilité de mettre en oeuvre sur le Rhône une pêcherie au guideau expérimentale, idéalement sur un cycle biologique complet de l'anguille, soit environ 10 à 15 ans (MNHN)
- Obtenir des indicateurs qui font défaut actuellement pour estimer le potentiel reproducteur de l'axe Rhône :
 - sex-ratio, âge, taille
 - condition, charge en parasites, charge en contaminants
 - CPUE – indice d'abondance
 - phénologie de dévalaison
 - flux de dévalaison (CMR)



4. Méthodologie

- Suivi nécessitant des investissements importants en moyens techniques et humains
- Définir le coût acceptable vs apports de connaissances
- Répondre à différentes hypothèses recherchant les meilleurs compromis entre représentativité statistique, faisabilité opérationnelle et coût de mise en oeuvre.
- Validation par étapes
- Découpage en 3 phases préparatoires sur quelques années (~6 ans) pour tester les méthodes

Calendrier prévisionnel global

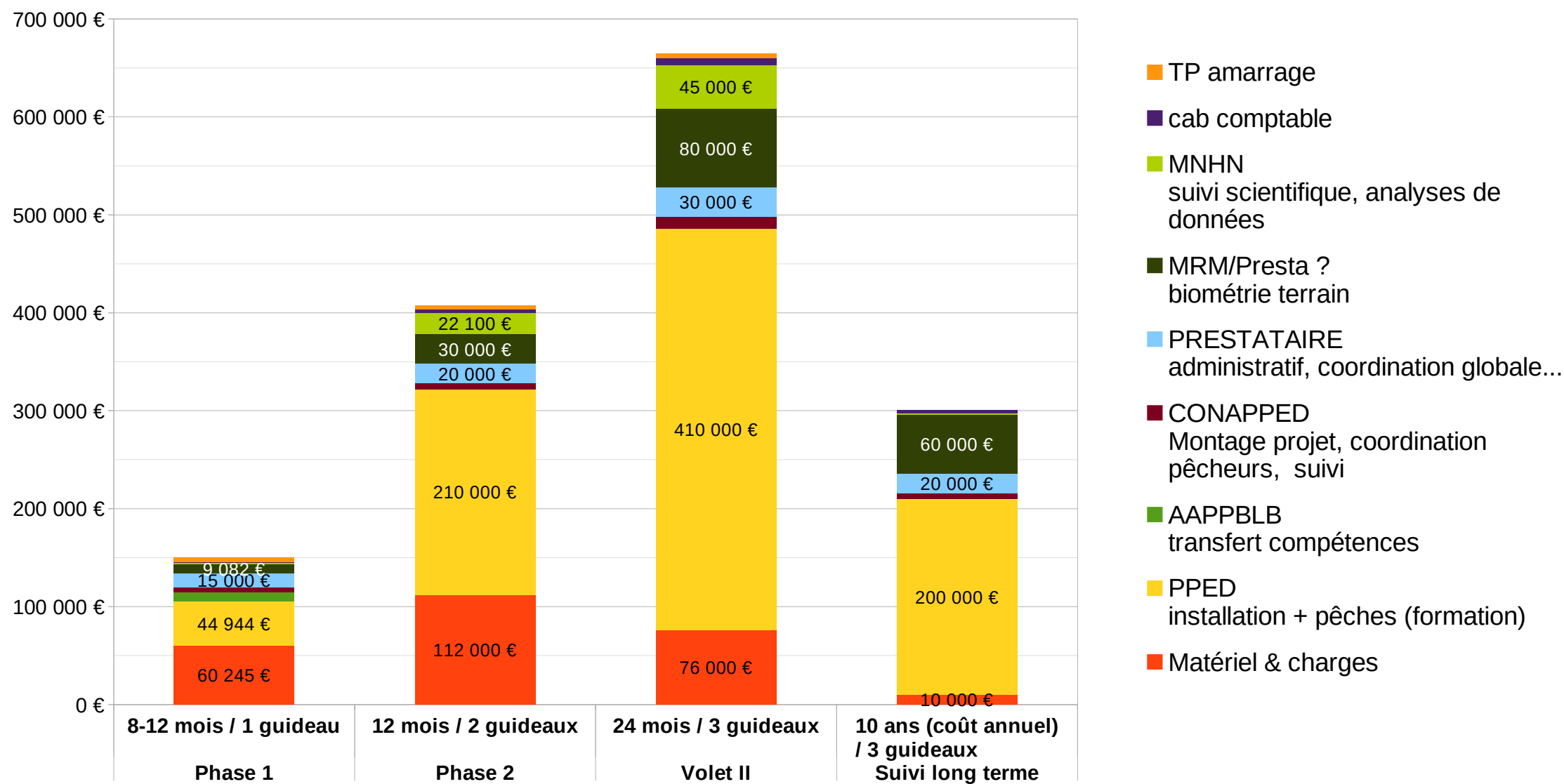
Phasage	Objectifs	2023	2024		2025		2026	2027		2028	2029	2030 ~ 2040	
		2 ^e semestre 2023	janv –sept 2024	oct.-déc 2024 (max fév. 2025)	début 2025	2 ^e sem 2025	fin 2025 – fin 2026 (12 mois)	début 2027	mars-déc 2027	fin 2027 – fin 2029			
Volet I	phase 1	<p>Instruction dossiers subventions, autorisations : pêche exp., génie civil, navigation, DAEEC</p> <p>- Répondre aux questions de base de faisabilité technique</p> <p>- préciser la stratégie pour les phases suivantes, avant d'engager des moyens techniques et humains supplémentaires.</p>											
				achat/fabrication, installation du matériel, essais									
			travaux TP sur site de pêche	30-40 pêches x 1 guideau									
			expertise barge	biométrie									
			rendu recommandations pour la phase 2										
Volet I	phase 2	<p>Acquérir des résultats complémentaires pour approfondir la faisabilité technique du volet II : définir l'effort de pêche nécessaire sur la base d'une évaluation robuste des coûts et de faisabilité d'obtenir les résultats attendus (indicateurs de migration, d'abondance, flux)</p>		recherche de subventions sur la base de scénarii et budgets prévisionnels	dépôts, instruction demandes subventions								
				recherche 2eme barge de pêche ? (ou 2 barges selon durée convention EDF)	achat/fabrication, installation du matériel, autorisations...								
						80 à 100 pêches x 2 guideaux	<i>Avenant poursuite des pêches 12 mois supplémentaires ?</i>						
						biométrie + essais CMR							
							rendu recommandations pour le volet II						
Volet II	<p>En fonction des conclusions du Volet I : idéalement mise en oeuvre du CMR, conclure sur la faisabilité de mise en oeuvre d'un suivi à long terme (10-15 ans)</p>						recherche de subventions sur la base de scénarii et budgets prévisionnels	dépôts, instruction demandes subventions					
								recherche barges de pêche...	achat/fabrication, installation du matériel, autorisations...				
										80 pêches/an x (2), 3 (ou 4) guideaux			
										biométrie + CMR			
Suivi à long terme											début du suivi à long terme...	70 pêches/an X 3 guideaux	

Calendrier prévisionnel phase 1 *proposition*

Phasage		Objectifs	2023	2024		2025
			2 ^e semestre 2023	janv –sept 2024	oct.-déc 2024 (max fév. 2025)	début 2025
Volet I	phase 1	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux questions de base de faisabilité technique - préciser la stratégie pour les phases suivantes, avant d'engager des moyens techniques et humains supplémentaires. 	Instruction dossiers subventions, autorisations : pêche exp., génie civil, navigation, DAEEC			
			<ul style="list-style-type: none"> - choix définitif du site de pêche - convention EDF pret de la barge 	achat/fabrication, installation du matériel, essais		
				travaux TP sur site de pêche	30-40 pêches x 1 guideau	
				expertise barge	biométrie	
			rendu recommandations pour la phase 2			

5. Budget prévisionnel

Budget prévisionnel étude faisabilité guideau



6. Questions

- plan de financement de la phase 1
- portage financier : AAIPPED ? autre ?
- montage et coordination du projet : CONAPPED + prestataire ?
-